



Abandon de chantier par l'entrepreneur

Par **john57**, le **27/10/2009** à **20:43**

Bonjour,

J'ai signé et accepté un devis pour travaux d'intérieur d'un montant de près de 6000 euros.

J'ai versé 2000 euros en guise d'acompte

L'entrepreneur à commencé les travaux, s'est absenté un bon moment en laissant tout en plan puis est revenu quelques jours pour disparaître complètement.

Je me retrouve en chantier à peine commencé, l'entrepreneur à changé d'adresse et ne veut pas me la communiquer, il ne répond plus à mes messages et ne veut pas me restituer mon acompte

Je devais emménager depuis longtemps

Que faire car je ne sais pas où il se trouve?

Merci pour vos réponses

John

Par **polux311**, le **17/02/2010** à **17:57**

bonjour j'ai des soucis aussi de construction comme vous contactez moi

Par **hervé**, le **18/02/2010** à **13:07**

Bonjour John,

Hélas vous n'avez pas d'autre choix que de porter plainte à la gendarmerie et d'assigner cette artisan au tribunal.

Cordialement

Hervé